

Notes sur la Mauldre

Dans « *Chevreuse, Cernay et leurs environs* » de L. Morize (1869/1892 Reprint 1990 Res Universis) on lit que :

- la source présumée de la Mauldre est la fontaine de Saint-Sauveur à Maurepas.
- la Mauldre reçoit les eaux du ru d'Elancourt, puis celles de la Guyonne qui descend de Haute-Bruyère et passe à Pontchartrain, à Neauphle-le-Vieux, Beynes, Maule et rejoint la Seine face au hameau de Rangipont.
- sa côte est de 65 m à la sortie du parc de Pontchartrain.

La vraie source de la Mauldre est en fait à situer à Haute-Bruyère, sur le terroir de Saint-Rémi-L'Honoré. Ce fait est désormais admis mais seulement depuis peu...

Dans tous les baux de la ferme d'Ilthe, entre le XV^e et le XVII^e siècle, l'exploitation est située dans la « *vallée de Montfort* » et la rivière n'est jamais nommée.

Dans une transaction du 17/12/1520 entre Louis de Rouville, seigneur de Villier et Ide de Chevreuse, dame de Maurepas, la Mauldre est alors nommée « *ru qui descend des Monceaux* » (ADY 48J 5 f^o 1008 à 1012).

Sur deux plans datés du XVII^e siècle (« *Plan de la dixme que l'ordre de Malte a droit de percevoir dans la paroisse de Jouarre et de Pontchartrain* » (A. N.) et « *Dîmage de Jouarre dépendant de la commanderie de Louviers Vaumon* » (A.N.), la Mauldre est nommée par tronçons : entre Haute-Bruyère et Saint-Rémi-L'Honoré, elle est le « *ru de Haute-Bruyère à Saint-Rémi* ». Ensuite, elle devient le « *ru de Saint-Rémi aux Roches* » (jusqu'au moulin de ce nom) ; enfin, on la nomme jusqu'au château : « *ru des Roches à Pontchartrain* ».

La rivière est nommée « *rue* » sur le plan d'intendance du Tremblay en 1787 et « *rue qui sépare* » en 1788 sur le plan d'intendance de Jouarre-Pont-Chartrain (sic), les deux plans dressés par le même arpenteur, D. Duchesne.

Jusqu'au XIX^e siècle, il semble bien que le nom de Mauldre ait été attribué à la rivière aujourd'hui dénommée Guyonne, ce dernier nom apparaissant alors. Ceci apparaît clairement dans le plan de Brethe de Le Coudre (« *Carte figurative des séparations de justices, mouvances et teneures du comté de Pontchartrain et du duché de Montfort* », 1699, A.D.Y.), sur la carte d'Etat Major de 1839 et dans un ouvrage d'A. Moutié (« *Chevreuse, Recherches historiques, archéologiques et généalogiques* », 1873-1874).

Dans tous les cas, Mauldre est bien le nom désignant sans contestation le cours d'eau issu de la réunion des deux rus après Neauphle-Le-Vieux.

Le nom de la Mauldre :

L'idée – défendue par A. Dauzat (« *La toponymie française* », 1960, p.137)- que le nom de Mauldre aurait la même étymologie que Maule, dernière localité de quelque importance où passe la rivière avant sa jonction avec la Seine, a fait long feu.

Dans Maulara on retrouve le radical AR- caractéristique des anciens noms de rivières. Si l'auteur pense en outre que la racine MAUL peut venir du gaulois MAGULO, contraction de MAGO « *champ* » (ibidem, p.147), il n'écarte pas non plus l'hypothèse que Maule puisse être issu de MANTULA, sans autre explication, mais reprenant, en cela, l'avis de B. Guérard (« *Le Polyptyque de l'Abbé Irminon* », 1844, XXI). Mauldre pourrait donc signifier « *la rivière dans le champ* ».

Il faudrait, pour suivre cette thèse, établir que Mauldre et Maule aient la même origine ce qui est loin d'être évident, puisque l'on sait que le nom de la rivière était jusqu'au XVIII^e siècle « Maudre ».

De plus les plus anciens textes nommant la ville de Maule parlent de MANTLA (721-722), MANTULA (peu avant 829) et encore MANLIA (1076 dans L. Bourgeois « *Territoire, réseaux et habitats* », 1995) ce qui contredit nettement Dauzat.